
Présentation des principales caractéristiques des apports d'actifs immobiliers

par le Groupe Industriel Marcel Dassault - GIMD

et la Société Foncière, Financière et de Participations – FFP à

IMMOBILIERE DASSAULT

Enregistrement du document d'information du public sur cette opération (« document E ») par l'Autorité des marchés financiers le 9 juin 2006 sous le numéro E.06-087. Le document E incorpore le document de référence de la société Immobilière Dassault enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 9 juin 2006 sous le numéro R.06-086.

Objet de l'opération

La société Immobilière Dassault, se prononcera, lors de son assemblée générale mixte se réunissant le 29 juin 2006, sur les opérations d'apports d'actifs immobiliers à la société par Groupe Industriel Marcel Dassault (« GIMD »), société anonyme enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 400 628 079, dont le siège social est situé 9 Rond Point des Champs Elysées – Marcel Dassault, 75008 Paris et par Valmy FFP, société civile immobilière enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 378 290 332, filiale à 100% de Société Foncière, Financière et de Participations - FFP, dont le siège social est situé 75 avenue de la Grande Armée, 75016 Paris.

Au terme de ces opérations d'apport, Immobilière Dassault augmentera son capital d'un montant total de 41.180.000 euros (11.148.848 euros de nominal et 30.031.152 euros de prime d'apport), rémunérant ainsi les actifs apportés par GIMD et Valmy FFP, évalués respectivement à 27.380.000 euros et 13.800.000 euros.

Objectifs de l'opération

Cette opération permettra à Immobilière Dassault de renforcer son patrimoine immobilier sur Paris et sa proche banlieue, et de poursuivre sa politique d'acquisition d'immeubles de qualité dans une logique patrimoniale d'investissement à moyen et long terme. GIMD regroupera ses actifs immobiliers non industriels au sein d'une foncière cotée en bourse, et FFP accèdera à la liquidité sur le marché boursier à travers cet apport. Enfin, les sociétés apporteurs bénéficieront du régime des SIIC pour lequel Immobilière Dassault a opté le 12 avril 2006 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006.

Caractéristiques techniques de l'opération

- Type de titres : actions ordinaires Immobilière Dassault
- Marché Eurolist d'Euronext Paris (ISIN : FR0000033243)
- Nombre : 456.920 actions (soit 303.800 pour GIMD et 153.120 pour Valmy FFP)
- Les actions nouvelles porteront jouissance rétroactive au 1^{er} janvier 2006 et seront assimilées aux actions anciennes à compter de cette date.
- Expertise : les Commissaires aux apports, désignés le 20 avril 2006 par ordonnance du Président du Tribunal de commerce de Paris, ont conclu que ces apports ne sont pas surévalués et donnent lieu à une rémunération équitable.

- Jouissance des actifs apportés : à compter du premier jour du mois suivant la date de réalisation des apports, soit le 1er juillet 2006 en cas de réalisation des apports le 29 juin 2006.
- L'ANR de la société Immobilière Dassault, après réalisation des apports et post-fiscalité SIIC, ressortira à 96.647.530 euros, contre 55.467.530 euros avant apports et post-fiscalité SIIC.

Des exemplaires de ce document E sont disponibles sans frais au siège de la société Immobilière Dassault, ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Pour toute information complémentaire

Immobilière Dassault
9 Rond Point des Champs Elysées - Marcel Dassault - 75008 Paris
Tél. +33(0)1 53 76 93 31 - Fax : +33 (0)1 53 76 93 20

Mme Josée Sulzer
Directeur des Affaires Financières
j.sulzer@groupe-dassault.com